

Fécondité invisible : comment la participation des femmes et l'inclusion financière nourrissent l'innovation des TPME marocaines ?

Invisible generative potential: how women's participation and financial inclusion foster innovation in Moroccan SMEs?

Sara EL HADDOUTI, (Doctorante)

*Laboratoire de Recherche en Finance, Comptabilité, Gestion et Systèmes d'Information
 d'Aide à la Décision (LEFCG-SIAD)
 Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Settat
 Université Hassan Premier de Settat, Maroc*

Mohamed MAKHROUTE, (Enseignant-chercheur)

*Laboratoire de Recherche en Finance, Comptabilité, Gestion et Systèmes d'Information
 d'Aide à la Décision (LEFCG-SIAD)
 Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Settat
 Université Hassan Premier de Settat, Maroc*

Adresse de correspondance :	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion - ENCG SETTAT Km3, route de Casablanca, Settat, Université Hassan Ier 26000
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	EL HADDOUTI, S., & MAKHROUTE, M. (2025). Fécondité invisible : comment la participation des femmes et l'inclusion financière nourrissent l'innovation des TPME marocaines ?. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(12), 491–506. https://doi.org/10.5281/zenodo.17717734
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 12 (2025)

Fécondité invisible : comment la participation des femmes et l'inclusion financière nourrissent l'innovation des TPME marocaines ?

Résumé :

Dans un contexte où les impératifs de transformation économique, d'inclusion sociale et d'innovation se croisent, les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) marocaines apparaissent comme des acteurs stratégiques. Bien qu'elles constituent plus de 95 % du tissu entrepreneurial formel, leur potentiel d'innovation reste contraint par des obstacles structurels, notamment l'accès inégal au financement et la faible représentation des femmes à des postes décisionnels.

Cet article propose une lecture intégrée de ces deux leviers « inclusion financière et participation féminine » souvent abordés séparément dans la littérature, particulièrement dans les pays en développement. À partir d'une revue analytique des recherches existantes, de données sectorielles actualisées et d'un examen critique des dispositifs publics d'appui, un modèle conceptuel est élaboré. Celui-ci repose sur trois hypothèses : (1) l'inclusion financière stimule l'innovation des TPME ; (2) la participation féminine favorise cette innovation ; (3) cette participation exerce un effet modérateur positif sur la relation entre inclusion financière et innovation.

Sur le plan opérationnel, l'article identifie des pistes concrètes : développement de dispositifs différenciés d'accompagnement genré, renforcement de l'ancrage territorial des politiques publiques, et introduction d'indicateurs d'évaluation sensibles au genre. Il propose également d'élargir le champ de recherche à des zones peu explorées comme l'innovation frugale en contexte informel ou les effets différenciés des mécanismes de garantie.

Ce travail vise à réhabiliter des ressources économiques invisibles, en particulier celles portées par les femmes, et à promouvoir une vision plus inclusive et systémique de l'innovation au service du développement national.

Mots clés : Innovation ; TPME ; inclusion financière ; participation féminine

JEL Classification : L26 ; O31 ; G21 ; J16

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract :

In a context where the imperatives of economic transformation, social inclusion, and innovation intersect, Moroccan very small, small, and medium-sized enterprises (VSMEs) emerge as strategic actors. Although they represent more than 95% of the formal entrepreneurial fabric, their innovation potential remains constrained by structural barriers, particularly unequal access to financing and the underrepresentation of women in decision-making positions.

This article offers an integrated perspective on two key drivers «financial inclusion and female participation» that are often examined separately in the literature, especially in developing countries. Drawing on an analytical review of existing research, updated sectoral data, and a critical assessment of public support programs, the study develops a conceptual model. This model is built around three core hypotheses: (1) financial inclusion promotes innovation within VSMEs; (2) female participation enhances this innovation; and (3) female participation positively moderates the relationship between financial inclusion and innovation.

From a practical standpoint, the article outlines concrete avenues for action: the development of gender-sensitive support mechanisms, the strengthening of territorially anchored public policies, and the introduction of evaluation indicators that are sensitive to gender dynamics. It also calls for an expanded research agenda focused on underexplored areas such as frugal innovation in informal contexts and the differentiated impacts of public guarantee mechanisms.

Ultimately, this work aims to revalue often invisible economic resources, particularly those mobilized by women, and to promote a more inclusive and systemic vision of innovation in support of national development.

Keywords : Innovation; VSMEs; Financial Inclusion; Female Participation

Classification JEL : L26 ; O31 ; G21 ; J16

Paper type : Theoretical Research

1. Introduction

Ces dernières années, le rôle des femmes dans la transformation économique est passé des marges des discours politiques au cœur des stratégies de développement national. Loin d'être uniquement envisagée comme une exigence de justice sociale, leur participation est désormais reconnue comme un levier stratégique pour une croissance durable, une économie compétitive et une innovation inclusive. Dans son discours du Trône en 2022, le Roi Mohammed VI réaffirmait cette ambition : « Il est indispensable que tous les Marocains, hommes et femmes, prennent une part active à la dynamique de développement. » (Discours royal, 30 juillet 2022) Du point de vue économique, la contribution des femmes dépasse le simple apport de main-d'œuvre. Elle s'exprime aussi à travers des formes de leadership distinctives, souvent plus inclusives, prudentes face au risque, et capables d'innover dans des environnements contraints, notamment là où la rareté des ressources appelle des solutions créatives et informelles (Klotz et al., 2014 ; Brush et al., 2006).

Pourtant, au Maroc, ce potentiel reste largement sous-exploité. Malgré les engagements constitutionnels et les politiques ciblées d'autonomisation économique des femmes, leur taux de participation au marché du travail est en constante baisse, atteignant à peine 19,8 % en 2022 (Boucetta, 2023). L'entrepreneuriat féminin suit la même tendance : le Maroc affiche l'un des taux les plus faibles d'activité entrepreneuriale féminine en phase de démarrage (3,1 %, GEM 2022/23). D'après l'Observatoire Marocain de la TPME (2023), seules 15 % des entreprises formelles sont dirigées par des femmes, et parmi celles-ci, seules 14,6 % ont bénéficié d'un crédit bancaire, représentant à peine 11,3 % de l'encours total des prêts.

Cette sous-représentation ne traduit pas une absence d'initiatives, mais bien un manque de reconnaissance structurelle et de soutien effectif. Leurs contributions économiques restent invisibles, non pas parce qu'elles sont faibles, mais parce qu'elles sont constamment sous-évaluées, sous-financées et peu institutionnalisées. Ce paradoxe donne naissance à ce que nous appelons dans notre article la « fécondité invisible », en d'autres termes, la puissance générative latente mais non reconnue de la participation économique des femmes, notamment au sein des petites et moyennes entreprises.

Les TPME dirigées par des femmes, bien que peu visibles dans les statistiques dominantes, démontrent souvent une résilience remarquable, une forte capacité d'adaptation et un potentiel important pour l'innovation sociale (OCDE, 2021). Néanmoins, elles restent confinées à des secteurs à faible valeur ajoutée et font face à des barrières institutionnelles, financières et culturelles persistantes. Parmi celles-ci, l'accès au financement constitue l'un des principaux obstacles. D'après l'Enterprise Survey de la Banque mondiale (2019), 28 % des entreprises marocaines considèrent l'accès au financement comme un frein majeur à leur développement, et cette contrainte pèse encore plus lourdement sur les entreprises dirigées par des femmes.

Les inégalités ne se limitent pas à l'accès au crédit formel. En 2023, Bank Al-Maghrib rapportait que seulement 42 % des femmes détiennent un compte bancaire (contre 67 % des hommes), que 26 % seulement accèdent à l'épargne formelle (contre 34 % pour les hommes), et que 7 % bénéficient de financement personnel, contre 16 % chez leurs homologues masculins. Si 46 % des bénéficiaires du microcrédit sont des femmes, cela ne suffit pas à soutenir des entreprises innovantes à long terme.

Ces chiffres révèlent un enjeu central : pour les entrepreneures, l'inclusion financière ne se résume pas à l'accès au crédit. Elle concerne la capacité à mobiliser, gérer et faire fructifier des ressources financières, à s'inscrire dans des réseaux formels, et à bâtir une trajectoire économique durable (Demirgüç-Kunt et al., 2018). Elle conditionne leur visibilité économique, leur légitimité en tant qu'actrices productives et leur pouvoir d'agir.

Plus encore, l'interaction entre inclusion financière et participation féminine n'est pas simplement additive : elle est potentiellement synergique. Lorsque les femmes sont à la fois en

position de décider et disposent des outils financiers pour concrétiser leur vision, l'innovation ne devient pas seulement plus inclusive, elle devient plus représentative des réalités multiples du tissu économique marocain.

C'est cette dynamique que le présent article entend explorer. En mobilisant la perspective schumpétérienne de l'innovation comme moteur de transformation structurelle, et les approches contemporaines du développement inclusif, nous proposons un modèle conceptuel plaçant l'inclusion financière et la participation des femmes comme leviers clés de l'innovation au sein des TPME marocaines. L'enjeu n'est pas uniquement d'équité, il est en effet stratégique : révéler cette « fécondité invisible » devient une priorité pour toute ambition de transformation économique durable.

2. Dévoiler la fécondité invisible : des blocs institutionnels aux potentiels latents

2.1. L'innovation des TPME : résilience, rareté et puissance transformatrice

L'innovation constitue un moteur essentiel de transformation économique, en particulier dans les économies émergentes. Depuis les travaux fondateurs de Schumpeter (1934, 1942), elle est envisagée comme un processus de destruction créatrice au cœur du développement : les entreprises innovantes bouleversent les équilibres existants, ouvrent de nouveaux marchés et contribuent à la croissance durable. Ce rôle est d'autant plus critique dans les pays en développement, où l'innovation se manifeste davantage par l'adaptation et la maîtrise de technologies importées que par l'invention radicale (Goedhuys & Veugelers, 2012).

Selon la typologie de Schumpeter (1934), l'innovation peut prendre cinq formes : l'introduction d'un nouveau produit ou d'une amélioration substantielle, l'adoption de nouvelles méthodes de production, l'ouverture de nouveaux marchés, la conquête de nouvelles sources d'approvisionnement et l'innovation organisationnelle. Ces dimensions ont été reprises et élargies par l'OCDE dans le Manuel d'Oslo (2005), qui distingue quatre types principaux d'innovation : l'innovation de produit, de procédé, organisationnelle et marketing. Cette classification est aujourd'hui largement utilisée dans les travaux académiques (Damanpour, 2010 ; Rogers, 1998).

Dans le contexte marocain, les TPME représentent plus de 95 % du tissu entrepreneurial formel (OMTPME, 2023). Bien que l'Observatoire marocain de la TPME ne propose pas de typologie formelle de l'innovation dans ses rapports, la littérature internationale en économie de l'innovation distingue généralement trois formes principales : l'innovation de produits ou de services (mise sur le marché de nouveautés), l'innovation de processus (amélioration ou transformation des méthodes de production, de distribution ou de gestion) et l'investissement en recherche et développement (OCDE, 2005 ; Schumpeter, 1934). Ces types d'innovation sont couramment mobilisés pour analyser les dynamiques d'innovation dans les petites structures (Damanpour, 2010 ; Johannessen et al., 2001).

Ces formes d'innovation supposent des ressources financières minimales, des capacités de gestion et un accès à des réseaux d'information et de savoir-faire : des leviers que les TPME marocaines peinent souvent à mobiliser. Confrontées à des contraintes structurelles telles que le manque de financement, la faiblesse des compétences technologiques et l'isolement des réseaux d'innovation formels, ces entreprises ont besoin d'un environnement propice pour exprimer leur potentiel innovant.

Le tissu économique marocain est largement dominé par les TPME : celles-ci représentent environ 99,4 % des entreprises formelles, majoritairement des micro-entreprises (OMTPME, 2023). Pourtant, ces structures restent confrontées à des contraintes majeures : difficultés d'accès aux financements, faibles capacités technologiques, isolement des écosystèmes d'innovation, ou encore lourdeurs administratives. Ces obstacles freinent leur potentiel

d'innovation, bien qu'elles disposent souvent d'une grande agilité, de proximité avec le client et d'une capacité à innover dans des contextes contraints (Heredia Pérez et al., 2019).

Dans les pays en développement, l'innovation est rarement le fruit d'une R&D formelle ; elle émerge plutôt de l'expérimentation, de l'apprentissage par la pratique, et de la collaboration informelle (UNESCO, 2015). L'appropriation technologique y repose sur des processus d'adaptation, de recomposition et de diffusion horizontale, plutôt que sur la création ex nihilo. Cette dynamique invite à repenser l'innovation comme un processus pluriel, situé, et sensible aux contextes institutionnels, financiers et socioculturels.

Des travaux empiriques ont montré une corrélation positive entre innovation et performance des entreprises, que ce soit en termes de productivité (Hall, 2011), d'emploi (Harrison et al., 2008) ou d'accès à de nouveaux marchés (Hall et al., 2009). Cependant, ces résultats reposent majoritairement sur des données issues de pays de l'OCDE, tandis que les dynamiques d'innovation dans les pays du Sud restent peu documentées, faute de données standardisées (AU-NEPAD, 2014 ; UNESCO, 2015).

Par ailleurs, l'accès à l'innovation demeure inégalitaire. Plusieurs études soulignent l'existence d'obstacles spécifiques pour les femmes entrepreneures, notamment en matière de financement, de reconnaissance institutionnelle et d'accès aux réseaux d'expertise (Godwin et al., 2006 ; Kuschel & Lepeley, 2016). Cette sous-représentation féminine dans les écosystèmes innovants n'est pas seulement le fruit d'un manque de compétences, mais aussi d'un système structurellement biaisé, dans lequel les femmes sont souvent perçues comme plus prudentes, voire moins innovantes, alors même que leur capacité à générer des innovations sociales ou organisationnelles est avérée (Sarfaraz et al., 2014 ; Langowitz & Minniti, 2007).

En outre, de nombreuses études soulignent que les contraintes financières sont un frein majeur à l'innovation (Hall, 2002 ; Hottenrott & Peters, 2012 ; Cornaggia et al., 2015). Les entreprises ayant un accès limité au financement investissent moins dans la recherche, les nouvelles technologies ou les améliorations de processus (Fombang & Adjasi, 2018). Ce constat est encore plus marqué pour les femmes dirigeantes, qui se heurtent à des barrières de genre dans l'accès au crédit (Efthyvoulou & Vahter, 2016 ; García-Pérez-de-Lema et al., 2021).

Ainsi, dans un contexte comme celui du Maroc, l'innovation des TPME ne peut être dissociée des enjeux de gouvernance inclusive et de justice financière. Encourager l'innovation passe par la reconnaissance des freins structurels auxquels ces entreprises font face, mais aussi par la valorisation des formes alternatives d'innovation, moins visibles, moins technologiques, mais tout aussi transformatrices.

2.2. L'inclusion financière : de l'accès au pouvoir de transformer

L'inclusion financière constitue aujourd'hui un pilier central du développement économique durable, notamment dans les économies émergentes où l'accès au financement reste fortement inégalitaire. Elle est définie comme la capacité pour les individus et les entreprises à accéder à des produits et services financiers utiles, abordables et adaptés, tels que l'épargne, le crédit, les assurances ou les moyens de paiement, et à les utiliser de manière active, responsable et durable (Demirgüç-Kunt et al., 2018). Cette définition recouvre deux dimensions complémentaires : l'accès formel aux services financiers, et l'usage effectif et productif de ces services.

Dans cette perspective, disposer d'un compte bancaire ou avoir accès à un crédit ne constitue qu'un premier pas vers l'inclusion. C'est l'usage stratégique de ces outils pour financer l'investissement, lisser la consommation, ou gérer les risques qui détermine leur effet réel sur la performance et la capacité d'innovation des entreprises (Ren, 2020 ; Donati, 2016). Cette nuance est d'autant plus importante dans le cas des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), souvent confrontées à un double déficit : un accès limité au financement, mais aussi une faible intégration dans les réseaux financiers formels.

Dans le contexte marocain, ce déficit est particulièrement marqué pour les TPME dirigées par des femmes, en raison de contraintes structurelles cumulées : revenus moindres, absence de garanties matérielles, niveaux d'éducation financière plus faibles, ou encore biais institutionnels persistants (Demirgüç-Kunt et al., 2013 ; Adegbite & Machethe, 2020). Malgré les avancées en matière de microfinance, une large part des entrepreneures restent exclues du financement bancaire classique, réduisant leur capacité à structurer des projets durables, à investir dans la R&D ou à adopter des technologies (Pham & Talavera, 2018 ; Meunier et al., 2017).

La littérature confirme que l'accès au financement est un déterminant décisif de l'innovation. Des études menées dans des contextes variés montrent que les entreprises bénéficiant d'un accès facilité au crédit, à l'investissement ou aux subventions ont un taux d'innovation significativement plus élevé (Howell, 2016 ; Brancati, 2015). À l'inverse, les contraintes financières réduisent l'ambition des projets, limitent l'exploration de nouvelles idées, et compromettent la capacité à transformer les innovations potentielles en solutions concrètes (Silva & Carreira, 2012 ; Kim, 2019). Ces effets sont particulièrement visibles dans les environnements incertains, où les entreprises les plus fragiles, et notamment les plus petites, peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour innover (Bastos & Nasir, 2004 ; Eifert et al., 2005).

Par ailleurs, la distinction entre inclusion financière traditionnelle et numérique a récemment attiré l'attention des chercheurs. Alors que la première repose encore sur des canaux classiques (agences bancaires, prêts garantis, etc.), la seconde permet, grâce aux technologies numériques, de réduire les coûts de transaction, d'élargir la base de clientèle et d'améliorer la traçabilité financière (Liang, 2019). Plusieurs travaux soulignent que l'inclusion financière numérique favorise l'innovation en allégeant les contraintes de financement, en réduisant le coût du capital, et en facilitant la mise en œuvre de projets à long terme (Wan et al., 2020 ; Wu & Zhu, 2021). À l'inverse, une inclusion financière mal encadrée peut accentuer les risques de surendettement et freiner l'investissement dans l'innovation, notamment lorsqu'elle repose sur des logiques de crédit de court terme (Godwin et al., 2006).

Au-delà des dimensions économiques, l'enjeu de l'inclusion financière revêt également une portée sociale et genrée. Des recherches ont montré que les femmes sont plus susceptibles d'être exclues des services financiers, en raison de facteurs structurels (revenu, éducation, statut matrimonial) mais aussi culturels (normes sociales, perceptions du risque) (Swamy, 2014 ; Kumar & Pathak, 2022). Cette exclusion aggrave les écarts de performance entre entreprises masculines et féminines, en limitant la capacité des femmes à saisir des opportunités entrepreneuriales ou à innover de manière autonome.

Les femmes entrepreneures, en particulier, se heurtent à une série d'obstacles spécifiques : moindres garanties, profils perçus comme plus risqués, confiance plus faible dans la gestion financière, ou encore taille réduite de leurs entreprises (Alesina et al., 2013 ; Carter et al., 2007 ; Forlani, 2013). Ces obstacles contribuent à reproduire un cercle vicieux : sans accès au financement, l'entreprise reste limitée dans sa croissance, ce qui réduit sa capacité d'innovation, donc son attractivité pour les investisseurs.

L'inclusion financière, lorsqu'elle est effective et équitable, agit comme un levier structurant de l'innovation. Elle permet aux entreprises, et en particulier aux TPME, d'accéder aux ressources nécessaires pour expérimenter, se transformer et s'adapter. Mais pour pleinement jouer ce rôle, elle doit être pensée dans une logique systémique et inclusive, qui prenne en compte non seulement l'accès, mais aussi l'usage actif des outils financiers et les inégalités de genre qui en entravent encore la diffusion.

2.3. Femmes aux commandes : leadership, propriété et pouvoir d'agir

Dans les dynamiques d'innovation des TPME, la participation économique des femmes reste

une ressource insuffisamment mobilisée. Bien qu'elle soit souvent abordée sous l'angle de l'équité ou de l'autonomisation, la participation féminine mérite également d'être envisagée comme un levier stratégique de performance, de résilience et de transformation organisationnelle (Klotz et al., 2014 ; Terjesen et al., 2016).

La participation féminine à la tête des entreprises se mesure principalement à travers deux dimensions :

- Le leadership féminin, soit la présence d'une femme en tant que dirigeante ou gestionnaire principale ;
- La propriété féminine, définie comme la participation d'une ou plusieurs femmes dans le capital de l'entreprise.

Ces deux formes de présence sont cruciales, car elles conditionnent le pouvoir réel de décision, souvent déterminant dans les choix stratégiques liés à l'innovation. Plusieurs études ont démontré que la diversité de genre dans les équipes de direction est associée à une meilleure qualité des décisions, à une plus grande ouverture à la nouveauté, et à une capacité renforcée à gérer les risques (Østergaard et al., 2011 ; Ritter-Hayashi et al., 2016).

Le leadership féminin est aussi corrélé à des styles de gestion plus collaboratifs, attentifs aux parties prenantes, et à une approche plus inclusive de l'innovation. Dans un environnement marqué par la rareté des ressources, ces qualités sont autant d'atouts pour l'exploration de solutions nouvelles et adaptées aux réalités locales (Brush et al., 2006 ; Sarfaraz et al., 2014).

2.3.1. Le plafond de verre dans les TPME marocaines

Au Maroc, la situation reste paradoxale. D'un côté, les femmes représentent près de la moitié de la population active potentielle ; de l'autre, leur contribution économique demeure marginale. Selon le Haut-Commissariat au Plan (2023), le taux d'activité des femmes est tombé à 19 %, contre 69 % pour les hommes, malgré les nombreuses réformes institutionnelles.

Sur le plan entrepreneurial, les données de l'OMTPME (2023) indiquent que seulement 16,2 % des dirigeants d'entreprises formelles sont des femmes, une proportion encore plus faible parmi les entreprises de taille moyenne. Elles dirigent principalement des micros et petites entreprises, souvent concentrées dans des secteurs à faible valeur ajoutée, avec des perspectives limitées de croissance.

Dans le contexte marocain, ces obstacles s'enracinent dans des barrières institutionnelles, financières et socioculturelles qui structurent l'accès différencié des femmes aux opportunités économiques. Sur le plan institutionnel, les dispositifs de financement restent majoritairement conçus pour des entreprises disposant de garanties matérielles ou d'un historique bancaire que les femmes possèdent moins souvent, ce qui limite leur éligibilité réelle (OMTPME, 2023). À cela s'ajoutent des biais implicites dans l'évaluation du risque : plusieurs travaux montrent que les entreprises féminines sont perçues comme plus vulnérables ou moins ambitieuses, ce qui conduit à des exigences de garanties plus strictes ou à des refus plus fréquents (Carter et al., 2007 ; Muravyev et al., 2009). Sur le plan culturel, les normes de genre continuent d'attribuer aux femmes des rôles moins compatibles avec la prise de risque entrepreneurial ou l'innovation, affectant leur crédibilité perçue auprès des investisseurs. Ces biais cumulés se traduisent concrètement par un accès restreint au financement formel, freinant la capacité des entrepreneures à investir, innover et structurer des projets de croissance.

Ces obstacles structurels se traduisent ensuite dans les pratiques de financement et d'accompagnement, où les entreprises dirigées par des femmes rencontrent des limitations concrètes dans l'accès aux ressources formelles. Ce positionnement structurel affecte leur accès au financement et à l'accompagnement stratégique. Seules 14,6 % des entreprises dirigées par des femmes ont obtenu un crédit bancaire, ne représentant que 11,3 % de l'encours total des prêts (OMTPME, 2023). Ce phénomène de sous-financement systémique ne s'explique pas

uniquement par la performance ou le profil de l'entreprise, mais aussi par des représentations genrées du risque et un déficit de crédibilité perçue (Alesina et al., 2013 ; Carter et al., 2007). Ce déficit de légitimité financière se conjugue à un plafond de verre institutionnel : les femmes sont peu représentées dans les organes de gouvernance, faiblement intégrées dans les réseaux d'affaires formels, et rarement impliquées dans les processus de co-construction des politiques publiques entrepreneuriales (Mateos del Cabo et al., 2012 ; Ben-Amar et al., 2017). Or, l'innovation étant un processus collectif et relationnel, cette marginalisation limite leur capacité à y contribuer pleinement.

2.3.2. La gouvernance inclusive comme innovation en soi

À l'échelle internationale, de nombreuses études ont exploré les effets de la diversité de genre dans les conseils d'administration. Certaines concluent à une corrélation positive avec la performance économique (Campbell & Mínguez-Vera, 2008 ; Reguera-Alvarado et al., 2017), tandis que d'autres soulignent que ces effets dépendent du contexte légal et culturel (Adams & Ferreira, 2009 ; Rose, 2007). Les politiques de quotas de genre adoptées dans plusieurs pays européens comme la France, le Norvège, l'Espagne..., ont montré leur efficacité relative, à condition d'être appuyées par des mécanismes de sanction et d'incitation (Velte, 2017).

Au Maroc, bien que les principes d'égalité de genre aient été intégrés dans plusieurs stratégies nationales (notamment à travers la Tamwilcom-Caisse Centrale de Garantie ou les recommandations de Bank Al-Maghrib), les mesures concrètes restent limitées et non contraignantes. La présence des femmes dans les instances économiques décisionnelles demeure marginale, tout comme leur implication dans les politiques publiques de soutien à l'innovation.

Ainsi, promouvoir une gouvernance inclusive ne constitue pas uniquement une démarche éthique ou sociale. C'est aussi une innovation institutionnelle à part entière, susceptible d'améliorer la légitimité, l'efficacité et la durabilité des choix stratégiques, en particulier dans les TPME confrontées à des environnements complexes et instables.

3. Vers un modèle intégré : L'innovation au croisement du genre et de la finance

3.1. Quand inclusion financière et genre se rencontrent

Dans un contexte économique en quête de croissance inclusive, résiliente et durable, les travaux sur l'innovation en entreprise intègrent de plus en plus des variables autrefois périphériques : le genre, la diversité, et les dynamiques d'inclusion financière. Longtemps traitées isolément, ces dimensions se révèlent en réalité mutuellement amplificatrices, en particulier dans les économies émergentes.

L'activité entrepreneuriale, moteur de développement local et de compétitivité globale (Urbano & Aparicio, 2016), est aujourd'hui indissociable de la transformation des rapports sociaux de genre. L'entrepreneuriat féminin émerge dans la littérature comme un catalyseur d'innovation sociale et économique (Marlow & Martinez Dy, 2018 ; Stan & Zaharia, 2022), même si ses expressions restent contrastées selon les contextes.

Ainsi, le Global Entrepreneurship Monitor (2022) révèle une légère hausse du taux d'activité entrepreneuriale féminine en phase de démarrage (TEA), passé de 9,4 % en 2019 à 10,4 % en 2021 à l'échelle mondiale. Pourtant, cette dynamique reste fragile dans de nombreux pays en développement, où les femmes entrepreneures demeurent marginalisées malgré leur potentiel d'adaptation, de résilience et d'innovation (Kungwansupaphan & Leihaothabam, 2019 ; Huang et al., 2022).

La littérature sur les équipes entrepreneuriales montre que la diversité de genre, notamment lorsqu'elle se combine à d'autres formes d'hétérogénéité (expérience, formation, âge), renforce

la qualité des décisions, stimule l'innovation organisationnelle, et accroît la résilience face aux incertitudes (Roberson et al., 2017 ; Bjornali et al., 2016). Cependant, les résultats empiriques sont parfois ambigus. Certains auteurs soulignent l'absence de lien direct entre diversité et innovation ou performance (Chowdhury, 2005 ; Díaz-Fernández et al., 2015), alors que d'autres insistent sur l'importance du cadre institutionnel pour permettre à cette diversité d'exprimer son plein potentiel.

Or, très peu de recherches analysent simultanément les effets croisés de l'inclusion financière et de la participation féminine sur l'innovation, particulièrement dans les TPME des pays en développement. Pourtant, ce croisement est stratégique : il permet de mieux saisir les mécanismes à l'œuvre dans la performance des entreprises marocaines, souvent situées à la frontière de la formalité, de la précarité et de l'informalité.

3.2. Trois ressorts pour une innovation inclusive

Nous postulons ici que l'inclusion financière et la participation féminine n'agissent pas comme des facteurs séparés, mais comme des leviers interdépendants. Autrement dit, leur effet sur l'innovation des TPME est synergique :

- D'une part, l'accès et l'utilisation effectifs des ressources financières permet aux femmes dirigeantes ou associées de concrétiser des stratégies d'innovation qu'elles ne pourraient mettre en œuvre autrement.
- D'autre part, cet accès demeure inefficace s'il n'est pas accompagné d'un pouvoir de décision réel, qui repose sur la reconnaissance institutionnelle et sociale de la femme comme actrice économique légitime.

Plusieurs mécanismes permettent d'expliquer cette interaction. D'une part, l'inclusion financière accroît la marge de manœuvre stratégique des dirigeantes en leur donnant accès à des ressources mobilisables pour financer l'expérimentation, la digitalisation ou l'amélioration des processus. D'autre part, la participation féminine renforce la capacité de transformation de ces ressources : les femmes qui occupent des positions décisionnelles disposent d'une connaissance fine des besoins du marché, d'un style de gestion participatif et d'une propension documentée à investir dans des innovations à forte utilité sociale ou organisationnelle (Klotz et al., 2014). Enfin, l'articulation des deux dimensions génère un effet multiplicateur : lorsque les femmes ont à la fois l'accès au financement et le pouvoir de décision, elles peuvent convertir les ressources financières en innovations tangibles, adaptées au contexte local et plus durables. Ce mécanisme de conversion des ressources en capacités innovantes est central dans les TPME marocaines.

C'est cette double condition « inclusion financière, conjuguée au pouvoir d'agir » qui constitue, selon nous, un ressort fondamental des trajectoires d'innovation dans les TPME marocaines. Lorsque les femmes occupent des postes de leadership et disposent des outils financiers nécessaires, l'innovation ne devient pas seulement envisageable : elle devient plus inclusive, plus contextualisée, et potentiellement plus durable.

À partir de cette perspective intégrée, nous avançons trois hypothèses structurantes du modèle conceptuel proposé dans la section suivante :

→ H1 : L'inclusion financière stimule l'innovation des TPME marocaines.

L'accès et l'usage effectif des services financiers (crédit, épargne, financement numérique) permettent aux entreprises d'investir, d'expérimenter et de transformer leurs activités de manière innovante.

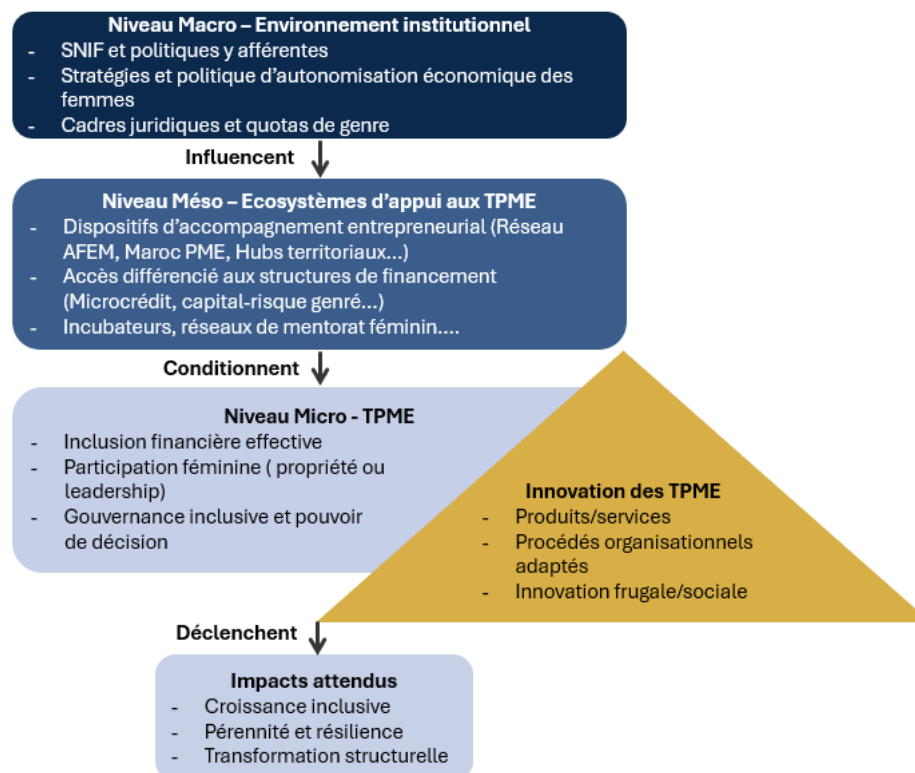
→ H2 : La participation féminine (leadership ou propriété) favorise l'innovation.

Le leadership féminin, via sa diversité cognitive et stratégique, engendre des innovations organisationnelles ou sociales mieux adaptées aux contraintes locales.

→ H3 : La participation féminine renforce le lien entre inclusion financière et innovation.

Le rôle modérateur du genre s'exerce lorsque les femmes en position de pouvoir peuvent mobiliser les ressources de manière stratégique, consolidant ainsi l'impact de l'inclusion financière sur l'innovation.

Figure 1 : Modèle conceptuel intégré : effets croisés de l'inclusion financière et de la participation féminine sur l'innovation des TPME marocaines



Source : Auteurs

4. Voies de recherche et d'actions : Révéler la fécondité invisible

4.1. Pistes de recherche futures

L'intégration croisée de l'inclusion financière et de la participation féminine comme catalyseurs de l'innovation dans les TPME ouvre la voie à un programme de recherche multidimensionnel, encore peu exploré dans le contexte marocain.

Premièrement, il conviendrait de conduire des études évaluatives sur les politiques publiques et programmes de financement dédiés aux TPME, tels que Intelaka, Forsa ou encore Innov Invest. Bien que leur déploiement à l'échelle nationale ait été salué, les analyses genrées de leur efficacité restent rares. Les statistiques de l'OMTPME (2023) révèlent que moins de 20 % des bénéficiaires du programme Intelaka sont des femmes, soulevant ainsi la question d'une inclusion différenciée.

Deuxièmement, une attention particulière devrait être portée aux mécanismes informels de résilience économique développés par les femmes entrepreneures exclues des circuits formels du financement. L'étude des dynamiques de microfinancement, d'associations de crédit rotatif (tontines) ou encore des coopératives féminines permettrait de mieux comprendre l'innovation émergente dans les contextes de rareté.

Troisièmement, des recherches qualitatives pourraient approfondir le rôle des dispositifs d'accompagnement spécialisés, tels que les incubateurs (LaFactory, Connect'Innov), les

technoparcs ou les plateformes de mentorat, dans la structuration des trajectoires entrepreneuriales féminines, en particulier dans les régions périphériques ou rurales.

Quatrièmement, une cartographie des zones de faible densité d'inclusion financière et entrepreneuriale féminine, ce que l'on pourrait désigner comme des « zones blanches de l'innovation », permettrait d'orienter les politiques publiques de manière plus territorialisée.

Enfin, une exploration des effets réels des mécanismes de garantie publique (comme Damane Intelak ou InnovInvest) sur la réduction des biais genrés dans l'accès au crédit s'avère nécessaire, notamment à travers des méthodes quantitatives permettant de contrôler l'endogénéité des variables liées au genre et à la taille de l'entreprise.

4.2. Implications politiques et managériales

À partir des constats théoriques et empiriques précédemment analysés, plusieurs inflexions concrètes peuvent être envisagées dans les politiques publiques, les instruments d'appui et les pratiques de gouvernance afin de renforcer l'innovation inclusive des TPME dirigées par des femmes.

- Une stratégie différenciée et territorialisée d'appui aux TPME féminines : Le profil des TPME dirigées par des femmes révèle une concentration dans les micro-entreprises opérant dans le commerce et les services à faible valeur ajoutée (OMTPME, 2023). Cela plaide pour la mise en œuvre de dispositifs différenciés, adaptés aux réalités locales et aux contraintes spécifiques des entrepreneures. Ainsi, des actions ciblées pourraient viser :
 - les régions à faible bancarisation féminine, en y déployant des solutions de finance mobile et des ateliers d'éducation financière ;
 - les jeunes femmes entrepreneures, souvent exclues des circuits de financement classique mais actives dans des initiatives à fort potentiel innovant.
- Vers un « Pack innovation inclusive » : Un dispositif intégré de soutien à l'innovation féminine pourrait être élaboré, articulant :
 - des lignes de crédit bonifiées pour les TPME dirigées par des femmes innovantes ;
 - des incubateurs « genre & innovation » portés par des consortiums public-privé ;
 - un accompagnement stratégique individualisé (coaching, diagnostic 360°, mise en réseau).
- Mobiliser la commande publique comme levier d'empowerment économique et ce à travers l'introduction d'un quota d'au moins 20 % des marchés publics en faveur des TPME féminines à titre d'exemple, accompagné d'un accompagnement technique à la structuration de l'offre, permettrait de renforcer la légitimité économique des femmes et leur accès à des financements de plus long terme.
- Mettre en place une gouvernance plus inclusive, vu le faible taux de représentation des femmes dans les instances décisionnelles économiques (chambres professionnelles, fédérations, conseils régionaux de l'investissement) qui reste à ce jour un frein majeur. Il s'agit de garantir une participation réelle des entrepreneures aux processus de définition des politiques d'innovation, notamment à travers des mécanismes de co-construction et de codécision.
- Intégrer des indicateurs genrés dans les dispositifs d'évaluation : Enfin, il apparaît nécessaire de généraliser l'utilisation d'indicateurs genrés dans l'évaluation des politiques publiques, des instruments financiers et des programmes d'appui. La transparence des données est un préalable à la redevabilité et à l'efficacité.
- Au-delà des dispositifs financiers et institutionnels, une transformation durable requiert un investissement dans la sensibilisation et le changement des représentations sociales. La sous-évaluation des initiatives féminines, nourrie par des stéréotypes persistants,

réduit la légitimité perçue des entrepreneures et limite leur accès aux réseaux économiques et aux opportunités d'innovation. Il devient ainsi essentiel de mettre en place des campagnes de communication, des programmes d'éducation financière genrés et des actions de sensibilisation destinées aux institutions financières, aux chambres professionnelles et aux écosystèmes d'innovation. Cette dimension transversale permettrait de créer un environnement social plus favorable, où les femmes entrepreneures sont reconnues comme des actrices économiques légitimes, innovantes et stratégiques.

5. Conclusion

L'innovation dans les TPME marocaines ne se limite pas à l'introduction de technologies de pointe ou à la sophistication des processus productifs. Elle s'incarne aussi dans la capacité à mobiliser des ressources humaines et sociales longtemps négligées, marginalisées ou sous-utilisées. Parmi elles, la participation économique des femmes apparaît comme l'un des leviers les plus prometteurs, bien que paradoxalement le moins activé.

Ce travail a proposé une lecture intégrative et transversale de deux dimensions clés : l'inclusion financière et la participation féminine, considérées non comme des finalités isolées, mais comme des ressorts structurels de l'innovation entrepreneuriale. À travers une relecture des dynamiques institutionnelles, économiques et sociales, nous avons mis en lumière la fécondité invisible qui sous-tend les trajectoires souvent silencieuses, mais néanmoins transformatrices, des femmes entrepreneures marocaines.

Cette fécondité invisible se manifeste par des formes d'innovation incrémentale, sociale, organisationnelle, et parfois frugale, qui restent en dehors des radars traditionnels de la performance économique. Elle s'incarne dans des entreprises qui survivent et se transforment dans des contextes marqués par la rareté, l'informalité, ou l'exclusion des circuits dominants. Mais cette fécondité ne peut pleinement se réaliser que si des conditions systémiques lui permettent d'émerger, de s'exprimer et de se déployer.

Investir dans cette fécondité, c'est donc d'abord investir dans la reconnaissance : reconnaître la valeur stratégique de l'entrepreneuriat féminin, non comme une simple correction d'injustice sociale, mais comme un facteur de résilience collective, de transformation des modèles économiques, et de redéfinition des normes d'innovation.

Ensuite, c'est investir dans des mécanismes concrets de soutien différencié : des outils financiers adaptés aux trajectoires féminines, des accompagnements stratégiques genrés, des dispositifs d'évaluation sensibles au genre et à la territorialité. Car l'égalité d'accès ne suffit pas, il faut une égalité de conditions pour agir et innover.

Enfin, c'est investir dans la gouvernance inclusive : intégrer les femmes entrepreneures dans la fabrique des politiques publiques, dans les espaces de négociation économique, et dans les dispositifs de pilotage de l'innovation. Une économie n'est durable que si elle est représentative. Une politique d'innovation n'est crédible que si elle intègre toutes les voix.

Révéler l'invisible, c'est ainsi dépasser les indicateurs classiques de performance, pour embrasser une vision plus large de la valeur : celle qui se construit dans la relation, dans la proximité, dans la diversité des trajectoires, et dans l'intelligence collective. Au fond, ce que propose cet article, c'est un changement de focale : considérer la transformation économique non plus comme un processus imposé par le sommet, mais comme une dynamique ascendante, nourrie par les forces vives, multiples et parfois silencieuses, du tissu entrepreneurial marocain. Une économie inclusive n'est pas une utopie : c'est une stratégie intelligente, adaptée à son temps, et capable de faire émerger un futur commun, fondé sur la pluralité des potentiels.

Références :

- (1). Adams, R. B., & Ferreira, D. (2009). Women in the boardroom and their impact on governance and performance. *Journal of Financial Economics*, 94(2), 291–309.
- (2). Adegbite, A., & Machethe, C. L. (2020). Bridging the financial inclusion gender gap in smallholder agriculture in Nigeria: An untapped potential for sustainable development. *World Development Perspectives*, 17, 100170.
- (3). Alesina, A. F., Lotti, F., & Mistrulli, P. E. (2013). Do women pay more for credit? Evidence from Italy. *Journal of the European Economic Association*, 11(suppl_1), 45–66.
- (4). AU-NEPAD. (2014). *African Innovation Outlook 2014*. African Union–New Partnership for Africa’s Development.
- (5). Bastos, F., & Nasir, J. (2004). Productivity and the investment climate: What matters most? *World Bank Policy Research Working Paper*, (3335).
- (6). Ben-Amar, W., Chang, M., & McIlkenny, P. (2017). Board gender diversity and corporate response to sustainability initiatives: Evidence from the carbon disclosure project. *Journal of Business Ethics*, 142, 369–383.
- (7). Bjornali, E. S., Knockaert, M., & Erikson, T. (2016). The impact of top management team characteristics and board composition on strategic innovation: A study of Norwegian SMEs. *European Management Journal*, 34(4), 408–420.
- (8). Boucetta, A. (2023). Femmes et emploi au Maroc : défis et perspectives. *Haut-Commissariat au Plan – Rapport annuel 2022*.
- (9). Brancati, E. (2015). Innovation financing and the role of relationship lending for SMEs. *Small Business Economics*, 44, 449–473.
- (10). Brush, C. G., Carter, N. M., Gatewood, E. J., Greene, P. G., & Hart, M. M. (2006). *Growth-oriented women entrepreneurs and their businesses: A global research perspective*. Edward Elgar Publishing.
- (11). Campbell, K., & Minguez-Vera, A. (2008). Gender diversity in the boardroom and firm financial performance. *Journal of Business Ethics*, 83(3), 435–451.
- (12). Carter, S., Shaw, E., Lam, W., & Wilson, F. (2007). Gender, entrepreneurship, and bank lending: The criteria and processes used by bank loan officers in assessing applications. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(3), 427–444.
- (13). Chowdhury, S. (2005). Demographic diversity for building an effective entrepreneurial team: Is it important? *Journal of Business Venturing*, 20(6), 727–746.
- (14). Cornaggia, J., Mao, Y., Tian, X., & Wolfe, B. (2015). Does banking competition affect innovation? *Journal of Financial Economics*, 115(1), 189–209.
- (15). Damanpour, F. (2010). An integration of research findings of effects of firm size and market competition on product and process innovations. *British Journal of Management*, 21(4), 996–1010.
- (16). Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., Ansar, S., & Hess, J. (2018). *The Global Findex Database 2017: Measuring financial inclusion and the fintech revolution*. World Bank Publications.
- (17). Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., & Singer, D. (2013). *Financial inclusion and legal discrimination against women: Evidence from developing countries*. World Bank Policy Research Working Paper, (6416).
- (18). Díaz-Fernández, M. C., González-Rodríguez, M. R., & Simonetti, B. (2015). Top management demographic characteristics and company performance. *Industrial Management & Data Systems*, 115(3), 469–502.
- (19). Donati, C. (2016). Financial inclusion and innovation: The role of mobile banking in Africa. *African Journal of Economic Policy*, 23(1), 1–15.

- (20). Efthyvoulou, G., & Vahter, P. (2016). Financial constraints, innovation performance and sectoral disaggregation. *The Manchester School*, 84(2), 125–158.
- (21). Eifert, B., Gelb, A., & Ramachandran, V. (2005). Business environment and comparative advantage in Africa: Evidence from the investment climate data. *World Bank Policy Research Working Paper*, (3364).
- (22). Fombang, M. E., & Adjasi, C. (2018). Financial constraints and innovation in developing countries: Evidence from African SMEs. *Journal of African Business*, 19(3), 346–368.
- (23). Forlani, D. (2013). Risk and rationality: The influence of gender on entrepreneurial decision making. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, 20(2), 305–321.
- (24). García-Pérez-de-Lema, D., Madrid-Guijarro, A., & Martín, D. P. (2021). Financial constraints and firm performance: The moderating role of female ownership. *Journal of Small Business Management*, 59(4), 586–612.
- (25). Godwin, L. N., Stevens, C. E., & Brenner, N. L. (2006). Forced to play by the rules? Theorizing how mixed-sex founding teams benefit women entrepreneurs in male-dominated contexts. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 30(5), 623–642.
- (26). Goedhuys, M., & Veugelers, R. (2012). Innovation strategies, process and product innovations and growth: Firm-level evidence from Brazil. *Structural Change and Economic Dynamics*, 23(4), 516–529.
- (27). Hall, B. H. (2002). The financing of research and development. *Oxford Review of Economic Policy*, 18(1), 35–51.
- (28). Hall, B. H. (2011). Innovation and productivity. *National Bureau of Economic Research Working Paper*, (17178).
- (29). Hall, B. H., Lotti, F., & Mairesse, J. (2009). Innovation and productivity in SMEs: Empirical evidence for Italy. *Small Business Economics*, 33(1), 13–33.
- (30). Harrison, R., Jaumandreu, J., Mairesse, J., & Peters, B. (2008). Does innovation stimulate employment? A firm-level analysis using comparable micro-data from four European countries. *NBER Working Paper No. 14216*.
- (31). Heredia Pérez, D., et al. (2019). Innovation in SMEs: A systematic literature review. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, 26(3), 375–390.
- (32). Hottenrott, H., & Peters, B. (2012). Innovative capability and financing constraints for innovation: More money, more innovation? *Review of Economics and Statistics*, 94(4), 1126–1142.
- (33). Howell, S. T. (2016). Financing innovation: Evidence from R&D grants. *American Economic Review*, 106(5), 208–212.
- (34). Huang, Q., Wang, Y., & Sun, Y. (2022). Gender and innovation in entrepreneurship: A systematic review. *Technological Forecasting and Social Change*, 174, 121250.
- (35). Johannessen, J.-A., Olsen, B., & Lumpkin, G. T. (2001). Innovation as newness: What is new, how new, and new to whom? *European Journal of Innovation Management*, 4(1), 20–31.
- (36). Kim, K. (2019). Financial constraints and innovation: Evidence from a natural experiment. *Journal of Corporate Finance*, 56, 173–190.
- (37). Klotz, A. C., Hmieleski, K. M., Bradley, B. H., & Busenitz, L. W. (2014). New venture teams: A review of the literature and roadmap for future research. *Journal of Management*, 40(1), 226–255.
- (38). Kumar, A., & Pathak, R. D. (2022). Financial inclusion and women empowerment: Evidence from India. *Journal of International Development*, 34(2), 341–360.

- (39). Kungwansupaphan, C., & Leihaothabam, R. S. (2019). Women's entrepreneurship: A study on innovative business practice and performance. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 11(4), 319–339.
- (40). Kuschel, K., & Lepeley, M. T. (2016). Women-led businesses and management practices: A conceptual model. *Journal of Entrepreneurship, Management and Innovation*, 12(3), 53–86.
- (41). Langowitz, N., & Minniti, M. (2007). The entrepreneurial propensity of women. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(3), 341–364.
- (42). Liang, H. (2019). Financial inclusion and innovation: Cross-country evidence. *Emerging Markets Finance and Trade*, 55(6), 1265–1284.
- (43). Marlow, S., & Martinez Dy, A. (2018). Annual review article: Is it time to rethink the gender agenda in entrepreneurship research? *International Small Business Journal*, 36(1), 3–22.
- (44). Mateos de Cabo, R., Gimeno, R., & Nieto, M. (2012). Gender diversity on European banks' boards of directors. *Journal of Business Ethics*, 109, 145–162.
- (45). Meunier, F., Klinger, B., & Honorati, M. (2017). *Women entrepreneurs: How to boost their numbers and performance*. World Bank Group Policy Research Working Paper.
- (46). OCDE. (2005). *Manuel d'Oslo: Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation* (3e éd.). Organisation de coopération et de développement économiques.
- (47). OCDE. (2021). *Women's entrepreneurship: Policies and practices to support women entrepreneurs in the MENA region*. OECD Publishing.
- (48). OMTPME. (2023). *Rapport annuel sur les très petites, petites et moyennes entreprises au Maroc*. Observatoire Marocain de la TPME.
- (49). Østergaard, C. R., Timmermans, B., & Kristinsson, K. (2011). Does a different view create something new? The effect of employee diversity on innovation. *Research Policy*, 40(3), 500–509.
- (50). Pham, M., & Talavera, O. (2018). Discrimination, social capital, and financial constraints: The case of Viet Nam. *World Development*, 102, 228–242.
- (51). Reguera-Alvarado, N., Fuentes, P., & Laffarga, J. (2017). Does board gender diversity influence financial performance? Evidence from Spain. *Journal of Business Ethics*, 141, 337–350.
- (52). Ren, S. (2020). Financial inclusion, innovation and firm performance: Evidence from China. *Technological Forecasting and Social Change*, 155, 119989.
- (53). Ritter-Hayashi, D., Vermeulen, P. A., & Knoben, J. (2016). Gender diversity and innovation: The role of team leadership and innovation orientation. *European Journal of International Management*, 10(4), 446–468.
- (54). Roberson, Q. M., Holmes, O., & Perry, J. (2017). Transforming research on diversity and firm performance: A dynamic capabilities perspective. *Academy of Management Annals*, 11(1), 189–216.
- (55). Rogers, E. M. (1998). *Diffusion of innovations* (4th ed.). Free Press.
- (56). Rose, C. (2007). Does female board representation influence firm performance? The Danish evidence. *Corporate Governance: An International Review*, 15(2), 404–413.
- (57). Sarfaraz, L., Faghih, N., & Majd, A. A. (2014). The relationship between women entrepreneurship and gender equality. *Journal of Global Entrepreneurship Research*, 4, 6.
- (58). Schumpeter, J. A. (1934). *The theory of economic development*. Harvard University Press.
- (59). Schumpeter, J. A. (1942). *Capitalism, socialism and democracy*. Harper & Brothers.

- (60). Silva, M. F., & Carreira, C. (2012). Financial constraints: Are there differences between product and process innovations? *Review of Industrial Organization*, 40(2), 115–138.
- (61). Stan, S. A., & Zaharia, R. M. (2022). Female entrepreneurship and innovation: A bibliometric analysis. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, 29(4), 661–685.
- (62). Swamy, V. (2014). Financial inclusion, gender dimension, and economic impact on poor households. *World Development*, 56, 1–15.
- (63). Terjesen, S., Aguilera, R. V., & Lorenz, R. (2016). Legislating a woman's seat on the board: Institutional factors driving gender quotas for boards of directors. *Journal of Business Ethics*, 128, 233–251.
- (64). UNESCO. (2015). *UNESCO science report: Towards 2030*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.
- (65). Urbano, D., & Aparicio, S. (2016). Entrepreneurship capital types and economic growth: International evidence. *Technological Forecasting and Social Change*, 102, 34–44.
- (66). Velte, P. (2017). Do women on board of directors have an impact on corporate governance quality and firm performance? A literature review. *International Journal of Sustainable Strategic Management*, 5(4), 302–346.
- (67). Wan, Y., Cai, S., & He, S. (2020). Digital financial inclusion and SME innovation. *Emerging Markets Finance and Trade*, 56(15), 3643–3658.
- (68). Wu, Y., & Zhu, Q. (2021). Financial inclusion and innovation: Evidence from China. *China Economic Review*, 67, 101603.